

HABITAT

**VOUS AVEZ UN PROJET ?
NOUS POUVONS VOUS
ACCOMPAGNER !**

De 2014 à 2019, grâce à son OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), **la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise a accompagné 595 propriétaires dans la rénovation de leur logement. En 5 ans, ce sont ainsi 8,6 millions d'euros de travaux qui ont été réalisés**, grâce aux 2,8 millions d'euros de subventions débloqués par les différents partenaires.

Après ces très bons résultats, les élus ont souhaité reconduire ce dispositif pour une nouvelle période 2020-2025. **Les propriétaires de logements peuvent être accompagnés par l'association Hatéis Habitat pour de nombreux travaux d'amélioration de leur habitation.**

Les économies d'énergie

Vous souhaitez renouveler votre mode de chauffage, remplacer vos ouvertures et vos volets, ou encore isoler votre logement ? Le programme Habitat de la Communauté de Communes vous propose une aide technique, administrative et financière pour mener à bien votre projet.

L'adaptation des logements

Dans un souci de maintien à domicile des personnes, de nombreux travaux permettent de faciliter le quotidien. Ainsi, si vous souhaitez installer une douche à l'italienne, faire motoriser vos volets ou installer un monte escalier..., le programme Habitat peut vous accompagner.

Le logement locatif

Vous souhaitez rénover un logement pour le louer ? Des subventions peuvent financer vos travaux. L'opérateur pourra vous accompagner à définir votre projet et trouver des financements.



La rénovation des façades

Vous souhaitez embellir votre habitation ? Le programme Habitat peut, sous condition d'une validation des travaux, vous proposer une prime pour ces travaux.

La mise aux normes des assainissements

Si votre assainissement ne répond plus aux normes, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos services car la Communauté de Communes est là pour vous aider dans vos démarches d'amélioration.

L'accession à la propriété

Vous souhaitez devenir propriétaire dans le neuf par le biais d'une location-accession, ou dans l'ancien avec des travaux d'amélioration énergétique ? Des dispositifs d'aides existent sur notre territoire.

Face au nombre de dispositifs existants, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver... nous sommes là pour vous accompagner et vous orienter !

RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX

Permanences mensuelles sur rendez-vous à la
Communauté de Communes
2ème et 4ème mercredi de chaque mois
de 10h à 12h

Hatéis Habitat
02 51 36 82 63 ou 06 29 24 50 70